



Note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2025

L'article L.1612-35 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les principales informations financières soit jointe au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en comprendre les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse. Elle est disponible sur le site internet : <https://www.lavalleeelacreuse.fr/>

Introduction

Adoptés le **15 juin 2026**, les comptes administratifs (CA) 2025 de la Communauté de communes comprennent :

- **1 budget principal**
- **Et 3 budgets annexes** (Ordures ménagères, Action économique, Tourisme)

BUDGET PRINCIPAL – CA 2025

I. La section de fonctionnement

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

En comparaison avec l'exercice comptable 2024, l'exécution des dépenses de fonctionnement 2025 du budget principal se présente comme suit (en milliers d'euros) :

DEP - SECTION DE FONCT. (en K€)	CA 2024	CA 2025	Var. (en K€)	Var. (en %)
Charges à caractère général	2 104	2 035	-70	-3,3%
- fournitures, pièces	229	268	39	+16,9%
- électricité, gaz	765	658	-107	-14,0%
- services extérieurs, ss-traitance	1 082	1 082	0	+0,0%
- impôts et taxes	29	27	-2	-6,4%
Personnel	3 938	3 964	26	+0,7%
Attributions de compensation	3 381	3 378	-4	-0,1%
Autres atténuations de produits	161	154	-7	-4,3%
dont prélèvement FNGIR	44	44	0	+0,0%
dont prélèvement FPIC	43	59	16	+36,9%
Frais financiers	128	126	-3	-2,0%
Autres charges courantes, divers	410	342	-68	-16,6%
dont indemnités élus	106	85	-21	-20,1%
dont versements organismes : SMABCAC, SIVU	79	92	13	+16,2%
dont subventions : PACT, ...	142	132	-10	-6,8%
Opérations d'ordre et exceptionnelles	48		-48	-100,0%
Amortissements & prov° pour risque	409	438	30	+7,2%
SS-TOTAL	10 579	10 436	-143	-1,4%
Participations d'équilibre	388	418	30	+7,7%
- tourisme (équilibre)	124	114	-10	-8,1%
- tourisme (transfert de charges)	133	133	0	+0,0%
- CIAS	131	142	11	+8,1%
- action économique	0	29	29	
TOTAL	10 967	10 854	-113	-1,0%

Sur 2025, le total des dépenses de fonctionnement s'élève donc à **10 854 170,50 €**, soit une baisse de **1,0% par rapport à 2024**.

Ces dépenses de fonctionnement sont principalement composées :

- Des **charges de personnel** : **3 963 886,87 €** (+0,7% par rapport à 2024)
- Des **charges à caractère général liées au fonctionnement des services et des équipements communautaires** : **2 034 735,87 €** (-3,3% par rapport à 2024)

Ces dernières concernent le fonctionnement des équipements et des services communautaires, afin d'assurer la continuité et la qualité des services proposés aux habitants, ainsi qu'aux visiteurs du territoire :

- le **centre aquatique Alice Milliat**
- la **base de plein air d'Éguzon**

- le réseau des bibliothèques
- les musées Argentomagus et de la Chemiserie
- l'école de musique et de danse Rose Féart
- la crèche communautaire Argentominus.

Les charges courantes générales comprennent :

- les achats de fournitures et prestations de services
- les subventions et cotisations versées aux associations et à divers organismes
- les intérêts de la dette.

Une enveloppe de **3 377 583,14 €** est reversée aux communes, sous la forme d'allocations de compensation, afin de neutraliser les **transferts de fiscalité** vers la communauté de communes.

Le tableau ci-dessous synthétise les dépenses de fonctionnement par chapitres (en euros) :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2024	CA 2025	Var. (en €)	Var. (en %)
011- Charges à caractère général	2 104 465	2 034 736	- 69 729	-3,3%
012- Charges de personnel	3 938 053	3 963 887	25 833	0,7%
014- Atténuation de produits	3 541 834	3 531 223	- 10 611	-0,3%
65- Autres charges de gestion courante	798 093	760 044	- 38 049	-4,8%
TOTAL des dépenses de gestion courante	10 382 445	10 289 891	- 92 555	-0,9%
66- Charges financières	128 415	125 813	- 2 601	-2,0%
67- Charges spécifiques	34	299	264	766,0%
68- Dotations aux provisions	7 111	34 610	27 499	386,7%
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement	10 518 006	10 450 612	- 67 393	-0,6%
042- Opérations d'ordre	448 981	403 558	- 45 423	-10%
TOTAL des dépenses d'ordre de fonctionnement	448 981	403 558	- 45 423	-10,1%
TOTAL	10 966 987	10 854 171	- 112 816	-1,0%

Les **dépenses réelles de fonctionnement** (hors opérations d'ordre) s'établissent ainsi à **10 450 612,23 €**, soit une **baisse de 67 393,30€** par rapport à 2024 (10 518 005,53 €), principalement liée à une diminution des charges à caractère général.

1.2 Les recettes de fonctionnement

En comparaison avec l'exercice comptable 2024, l'exécution des recettes de fonctionnement 2025 du budget principal se présente comme suit (en milliers d'euros) :

REC - SECTION DE FONCT. (en K€)	CA 2024	CA 2025	Var. (en K€)	Var. (en %)
Produits des services	942	913	-29	-3,0%
Mise à disposition de personnel	171	136	-35	-20,6%
Fiscalité locale	3 186	3 211	25	+0,8%
- TF	363	372	9	+2,5%
- TH	385	353		
- FNB	23	44	20	+86,8%
- CFE	1 199	1 216	17	+1,4%
- Produit additionnel, rôles sup.	74	51	-23	-30,5%
- TASCOM	252	240	-12	-4,9%
- IFER	807	837	30	+3,7%
- GEMAPI	81	97	15	+19,0%
- Taxe de séjour	1	2	0	+27,3%
Compensations	3 821	3 827	6	+0,1%
- FPIC	204	188	-16	-7,9%
- Fraction de TVA - TF, TH	2 054	2 067	13	+0,6%
- Fraction de TVA - CVAE	847	873	25	+3,0%
- DC RTP	56	12	-44	-77,9%
- Allocations compensatrices CVAE CFE	653	665	12	+1,9%
- Allocations compensatrices TF	6	21	15	+248,8%
Dotations	1 562	1 541	-21	-1,3%
- Dotation d'intercommunalité	428	448	20	+4,8%
- Dotation de compensation	1 134	1 093	-41	-3,6%
Participations	881	652	-229	-26,0%
- Etat	265	143	-122	-46,0%
- FCTVA	16	11		
- Région	139	97	-42	-30,3%
- CD36	55	12	-43	-78,9%
- CAF	369	355	-15	-3,9%
- Communes, autres	37	34	-2	-5,7%
Revenus des immeubles	102	94	-7	-7,2%
Autres produits	177	126	-51	-28,9%
Remboursements de personnel : IJ	51	114	63	+123,0%
SS-TOTAL	10 894	10 615	-279	-2,6%
Opérations d'ordre	76	37	-39	-52%
Excédent de fonc. Reporté	514	386	-128	-24,9%
TOTAL	11 483	11 037	-446	-3,9%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors écritures comptables) s'élèvent à 10 614 645,83 €, soit -278 861,99 € (-2,6 %) par rapport à 2024 (10 893 507,82 €).



Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 est de **-202 974,35 €**, compensé par un excédent antérieur reporté de **+386 221,91 €** ; ce qui porte le résultat de fonctionnement à un excédent de fonctionnement cumulé de **+183 247,56 €**.

Les recettes 2025 proviennent notamment :

- des **recettes tarifaires des équipements communautaires** : centre aquatique, base de plein air, musées, école de musique et crèche.

Ces recettes évoluent chaque année en fonction du niveau de fréquentation des établissements et des évolutions tarifaires adoptées pour certaines activités.

- des **recettes fiscales** issues de la fiscalité des ménages et des entreprises.

Les **taux d'imposition locaux 2025**, inchangés depuis 2023, sont les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **1,98 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **1,50 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **7,48 %**
- Contribution foncière des entreprises : **24,73 %**

Les recettes de fonctionnement comprennent également :

- les **dotations et participations** de l'État, dont la Dotation globale de fonctionnement (DGF) à **1 541 055 € en 2025**, contre 1 561 901 € en 2024, soit une baisse de -20 846 €
- diverses **subventions et participations de l'Etat, de la Région, du Département ou de la CAF (794 876,40 €)**.

La communauté de communes perçoit également la **taxe GEMAPI** - GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (82 150,06 €), reversée aux syndicats compétents :

- **SMABCAC** - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise : **69 427,90 €**
- **SMABB** - Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bouzanne : **12 722,16 €**.

Le tableau ci-dessous synthétise les recettes de fonctionnement par chapitres :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2024	CA 2025	Var. (en €)	Var. (en %)
013- Atténuations de charges	51 256	114 322	63 066	123,0%
70- Produits des services, ventes	1 113 418	1 049 522	- 63 896	-5,7%
73- Impôts et taxes	3 105 411	3 127 576	22 165	0,7%
731- Fiscalité locale	3 186 050	3 210 651	24 601	0,8%
74- Dotations et participations	3 158 175	2 892 008	- 266 167	-8,4%
75- Autres produits de gestion	236 175	213 455	- 22 720	-9,6%
TOTAL des recettes de gestion courante	10 850 485	10 607 535	- 242 951	-2,2%
76- Produits financiers	-	-	-	
77- produits spécifiques	43 022	-	- 43 022	-100,0%
78- Reprises sur provisions		7 111	7 111	
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement	10 893 507	10 614 646	- 278 861	-2,6%
042- Opérations d'ordre	75 614	36 550	- 39 063	-52%
TOTAL des recettes d'ordre de fonctionnement	75 614	36 550	- 39 063	-51,7%
Résultat reporté N-1	514 149	386 222	- 127 927	-25%
TOTAL	11 483 270	11 037 418	- 445 852	-3,9%

Hors excédent antérieur reporté (386 221,91 €), les recettes de fonctionnement 2025 s'établissent à **10 651 196,15 €, soit -3,9% par rapport à 2024.**

II. La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

En comparaison avec l'exercice comptable 2024, l'exécution des dépenses d'investissement 2025 du budget principal se présente comme suit (en euros) :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CA 2025	Var. (en €)	Var. (en %)
20- Immob. incorporelles	122 664	141 854	19 189	15,6%
204- Subventions d'équipement versées	-	8 450	8 450	
21- Immob. corporelles	652 548	270 559	- 381 989	-58,5%
23- Immob. en cours	367 813	87 378	- 280 435	-76,2%
TOTAL des dépenses d'équipement	1 143 025	508 240	- 634 785	-55,5%
10- Dotations, fonds et réserves	-	-	-	
13- Subventions d'équipement	183 418	-	- 183 418	-100,0%
16- Emprunts (amortissement)	359 350	377 204	17 855	5,0%
26- Participations	1 000	-	- 1 000	-100,0%
TOTAL des dépenses financières	543 767	377 204	- 166 563	-30,6%
040- Opérations d'ordre entre sections	75 614	36 550	- 39 063	-51,7%
041- Opérations patrimoniales	-	34 402	34 402	
TOTAL des dépenses d'ordre d'investissement	75 614	70 953	- 4 661	-6,2%
Solde reporté N-1	113 616	312 455	198 839	175%
TOTAL	1 876 022	1 268 853	- 607 169	-32,4%

Hors solde reporté de l'exercice N-1, le total des dépenses d'investissement 2025 s'élève à **956 397,32 €**, contre 1 762 406,01 € en 2024.

Cette "différence" s'explique par l'acquisition en 2024 de l'ensemble immobilier Chiffonnerie "Marandon" (375 000 €) en vue de la création d'un espace de Coworking et d'une Ressourcerie.

En 2025, le total des opérations d'équipement représente **508 240,23 €** d'investissements divers, dont :

- **63 333,02 €** pour l'équipement des services (matériel, équipements, mobilier, aménagement de zones d'activités, ...) : bornes de recharge électrique, un véhicule électrique, refonte du site internet
- **49 986,91 €** d'équipements et matériels pour le centre aquatique Alice Milliat : installation du système de réservation et de gestion des entrées et "grosses réparations" (pompes, ...),
- **28 778,10 €** pour le renouvellement du fonds du réseau de bibliothèques
- **27 414,40 €** pour le Musée Argentomagus : mobilier, motoculteur, informatique

Cet exercice 2025 est aussi marqué par plusieurs opérations pour l'aménagement et le développement du territoire :

- **56 604,76 €** pour l'aménagement et la mise en valeur de la **Boucle du Pin à Badecon-le-Pin**, avec le soutien de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire et du Département de l'Indre. Les subventions perçues en 2025 pour ce projet s'élèvent à 72 772,72 € dont 36 150 € du

Département au titre du Fonds Départemental des Sports de Nature et 36 622,72 € au titre d'une avance DETR de l'Etat.

- **72 021,87 €** de maîtrise d'œuvre, divers honoraires et mobiliers destinés au chantier de rénovation des collections du **Musée de la Chemiserie**. Un acompte de subvention de la DRAC de 68 118 € a été perçu sur cet exercice 2025.
- **49 957,10 €** pour les études de valorisation des Maisons de **George Sand et Alexandre Manceau à Gargillesse**, avec une subvention de 8 206 € versée en 2025 par le Département au titre du Fonds de protection du Patrimoine Architectural et Culturel.
- **44 195,29 €** en honoraires d'études et d'architecte pour l'avant-projet de réhabilitation du site de la Chiffonnerie « Marandon » à Argenton-sur-Creuse en espace de **coworking et ressourcerie**, opération cofinancée par l'Etat, la Région et le FEDER.
- **4 380 €** d'études préalables pour l'**accessibilité du Musée Argentomagus** (rampe et passerelle d'accès extérieures)

2.2 Les recettes d'investissement

En comparaison avec l'exercice comptable 2024, l'exécution des recettes d'investissement 2025 du budget principal se présente comme suit (en euros) :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CA 2025	Var. (en €)	Var. (en %)
13- Subventions d'investissement reçues	454 978	285 519	- 169 459	-37,2%
16- Emprunts et dettes assimilées	405 000	350 000	- 55 000	-13,6%
TOTAL des recettes d'équipement	859 978	635 519	- 224 459	-26,1%
10- Dotations, fonds et réserves	110 698	54 114	- 56 584	-51,1%
1068- Excédent de fonct. capitalisé	150 312	129 095	- 21 217	-14,1%
TOTAL des recettes financières	261 010	183 209	- 77 801	-29,8%
040- Opérations d'ordre entre sections	448 981	403 558	- 45 423	-10,1%
041- Opérations patrimoniales	-	34 402	34 402	
TOTAL des recettes d'ordre d'investissement	448 981	437 961	- 11 020	-2,5%
TOTAL	1 569 970	1 256 689	- 313 281	-20,0%

Hors excédent de fonctionnement capitalisé, le total des recettes d'investissement 2025 s'élève à **1 127 593,60 €**, dont un emprunt souscrit à hauteur de 350 000 € réparti comme suit :

- **50 000 €** pour la couverture de la fontaine antique du Musée d'Argentomagus, suite à tempête causant des dommages sur la bâche de protection et la structure porteuse,



- **150 000 €** pour les travaux d'aménagement de la Boucle du Pin consistant à aménager le quai du méandre, le belvédère en surplomb et les abords, opération cofinancée par l'Etat, la Région Centre Val de Loire et le Département de l'Indre,
- **100 000 €** pour les travaux de rénovation de l'aile sud du Musée de la Chemiserie visant à améliorer les conditions de conservation des collections, les conditions de travail et de mise aux normes ainsi que les performances énergétiques du bâtiment (renforcement de l'isolation, de la toiture, des menuiseries extérieures et des baies vitrées et amélioration des dispositifs de chauffage et de régulation thermique) pour un coût total estimé de 1 531 K€
- **50 000 €** pour le changement de système de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) de l'hôtel des services sociaux à Argenton-sur-Creuse et le lancement d'une étude énergétique en vue de l'évolution du système de chauffage.

Les autres recettes d'investissement sont :

- **403 558,27 € d'amortissement**
- **285 519,03 €** de subventions d'investissement de nos partenaires (Etat, Région Centre Val-de-Loire, Département de l'Indre, ...)
- **Et 54 113,95 €** au titre du Fonds de Compensation pour la TVA

BUDGETS ANNEXES – Compte administratif 2025

III. Le CA du budget annexe Ordures ménagères (OM)

Ce budget OM retrace l'ensemble des dépenses et recettes du service public de collecte et de traitement des déchets.

Pour la section d'exploitation, l'exécution du budget OM se présente comme suit :

DÉPENSES D'EXPLOITATION OM (en €)

TOTAL REALISÉ CA		CA (en EUROS)	
		2024	2025
011		1 851 643 €	1 983 933 €
60 - Achats		191 762 €	161 791 €
Achats de marchandises		14 136 €	13 890 €
Autres matières et fournitures		61 897 €	54 800 €
Carburants		105 191 €	78 839 €
Fourn. non stockables (eau, énergie)		4 847 €	6 011 €
Fournitures d'entretien et petit équip.		5 691 €	8 251 €
61-Sous-traitance		1 641 932 €	1 807 447 €
Autres		6 899 €	0 €
Autres biens mobiliers		8 392 €	14 622 €
Bâtiments publics			2 623 €
Divers		5 635 €	6 018 €
Locations mobilières		323 €	3 202 €
Maintenance		2 636 €	2 818 €
Matériel roulant		72 805 €	50 310 €
Multirisques		395 €	386 €
Sous traitance générale		1 544 847 €	1 727 469 €
62-Honoraires divers, frais de télécommunication		17 949 €	14 694 €
Catalogues et imprimés		5 934 €	6 746 €
Divers		0 €	0 €
Fêtes et cérémonies		71 €	
Frais d'actes et de contentieux		5 757 €	0 €
Frais de télécommunications		4 028 €	3 883 €
Missions		482 €	1 186 €
Services bancaires et assimilés		1 678 €	2 879 €

012	1 028 299 €	1 127 333 €
012-Charges de personnel	1 028 299 €	1 127 333 €
65	23 680 €	6 742 €
6541-Créances admises en non valeur	10 909 €	3 072 €
Créances admises en non-valeur	10 909 €	3 072 €
6542-Créances éteintes	12 770 €	3 668 €
Créances éteintes	12 770 €	3 668 €
6588-Autres charges de gesitn courante	1 €	2 €
Autres charges diverses de gestion courante	1 €	2 €
66	3 004 €	13 781 €
66-Intérêt de la dette	3 004 €	13 781 €
Autres	247 €	
Intérêts réglés à l'échéance	2 756 €	13 781 €
67	36 507 €	27 738 €
67-Titres annulés sur N-1	36 507 €	27 738 €
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8 186 €	
Titres annulés(sur exercices antérieurs)	28 321 €	27 738 €
68	42 270 €	43 327 €
68-Dotations aux amortissements	42 270 €	43 327 €
Dotations provisions dépréc. Actifs circ.	42 270 €	43 327 €
042-Opérations d'ordre	131 011 €	198 050 €
68-Dotations aux amortissements	131 011 €	198 050 €
Dotations amortissements immobilisations	131 011 €	198 050 €
Total général	3 116 415 €	3 400 903 €

Le total des dépenses d'exploitation s'établit à **3 400 902,93 €**, contre 3 116 414,59 € en 2024.

RECETTES D'EXPLOITATION OM (en €)

TOTAL REALISÉ CA		CA (en EUROS)	
		2024	2025
002		37 148 €	146 625 €
002-Résultat de fonctionnement reporté N-1		37 148 €	146 625 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE		37 148 €	146 625 €
013		1 311 €	5 552 €
013-Atténuations de charges, remboursements		1 311 €	5 552 €
Autres remboursements		1 311 €	5 552 €
70		3 123 222 €	3 393 866 €
7061 - Redevances REOM		3 078 980 €	3 389 577 €
Autres			47 116 €
Redevance ordures ménagères		3 078 980 €	3 342 461 €
70 - Ventes de marchandises		29 556 €	3 460 €
Ventes de marchandises			3 460 €
Ventes de produits résiduels		29 556 €	
7084- Mise à disposition de personnel facturé		9 207 €	829 €
Mise à disposition de personnel facturée		9 207 €	829 €
707 - Ventes de marchandises		5 480 €	
Ventes de marchandises		5 480 €	
75		11 878 €	11 463 €
7588-Autres produits		11 878 €	11 463 €
Autres		11 878 €	11 463 €
77		36 677 €	38 414 €
77714-Recouvrement de créances admises en non valeur		2 181 €	932 €
Recouvrement créances admises en non val		2 181 €	932 €
7718-Autres produits exceptionnels		33 516 €	37 482 €
Autres prod. Except. sur opé. De gestion		33 516 €	37 482 €
Autres produits exceptionnels			0 €
773-Mandats annulés (exercices antérieurs)		980 €	
Mandats annulés (ex. antérieurs) ou déchu		980 €	
78		43 472 €	42 270 €
7817-Reprise sur provisions		43 472 €	42 270 €
Reprises prov. Dépréciation actifs circul		43 472 €	42 270 €
042-Opérations d'ordre		9 331 €	7 662 €
72		2 919 €	
Immobilisations corporelles		2 919 €	
722-Travaux en régie			7 662 €
Immobilisations corporelles			7 662 €
77-Quote-part de subventions amorties		6 412 €	0 €
Quote-part subventions d'investissement		6 412 €	0 €
Total général		3 263 039 €	3 645 852 €

Hors excédent d'exploitation reporté de N-1, le total des recettes d'exploitation s'établit à **3 499 227,83 €** contre 3 225 891,47 € en 2024, soit +8,5%. Cette augmentation de recettes s'explique par un travail mené en interne de fiabilisation de la base des usagers du service de collecte.

En effet, sur ce budget OM, la principale recette est la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)**, dont l'évolution tient compte notamment de la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (**TGAP**) décidée au niveau national.

Le tarif de la TGAP appliqué aux déchets enfouis, fixé à 58 € la tonne en 2024, est passé à 65 € en 2025.

Pour la section d'investissement, l'exécution du budget OM se présente comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT OM (en €)

TOTAL REALISÉ CA OM	CA (en EUROS)	
	2024	2025
040-Opérations d'ordre	9 331 €	7 662 €
139-Quote-part de subventions amorties	6 412 €	0 €
2313-Travaux en régie	2 919 €	7 662 €
Opération 12-Achat de bacs	19 896 €	25 175 €
Opération 501 - Acquisition de bennes	606 164 €	
Opération 503 - Nouvelle déchèterie	0 €	172 882 €
Opérations 502 - Matériels, outillages et mobiliers	28 083 €	83 613 €
1641-Emprunts - capital amorti	8 912 €	44 584 €
Total général	672 387 €	333 916 €

Alors que l'année 2024 était consacrée à l'acquisition de 2 camions bennes (605 840 €) en investissement, l'année 2025 est marquée par la poursuite des études et le démarrage des travaux de génie écologique préalables à la construction de la nouvelle déchèterie sur la commune de Le Pêcheureau (site des Pessanins).

RECETTES D'INVESTISSEMENT OM (en €)

TOTAL REALISÉ CA OM	CA (en EUROS)	
	2024	2025
001-Solde d'exécution reporté N-1	589 737 €	505 604 €
10222-FCTVA	543 888 €	401 512 €
1068-Excédent de fonctionnement capitalisé	42 768 €	104 092 €
	3 081 €	
040-Opérations d'ordre	131 011 €	198 050 €
28-Amortissements	131 011 €	198 050 €
Opération 501 - Acquisition de bennes	353 150 €	
1641-Emprunts	353 150 €	
Total général	1 073 898 €	703 653 €

En 2024, la collectivité avait contracté un emprunt à taux fixe sur 10 ans de 353 150 € pour l'acquisition des bennes.



Il est rappelé que les dépenses du service OM, ainsi que le remboursement du capital de la dette sont intégralement financés par les ressources propres.

IV. Le CA du budget annexe Action économique

Ce budget retrace la gestion de l'immobilier d'entreprises situé notamment sur les **zones d'activités** :

- **Les Narrons** à Argenton-sur-Creuse
- **Les Champs des Noyers** à Saint-Gaultier.

La section de fonctionnement s'établit à **181 050,09 € en dépense et 257 657,49 € en recette**, grâce à une participation du budget principal à hauteur de 29 240,44 €.

La section d'investissement s'établit à **169 763,93 € en dépense et 140 012,30 € en recette**, destinée à financer divers travaux d'aménagement.

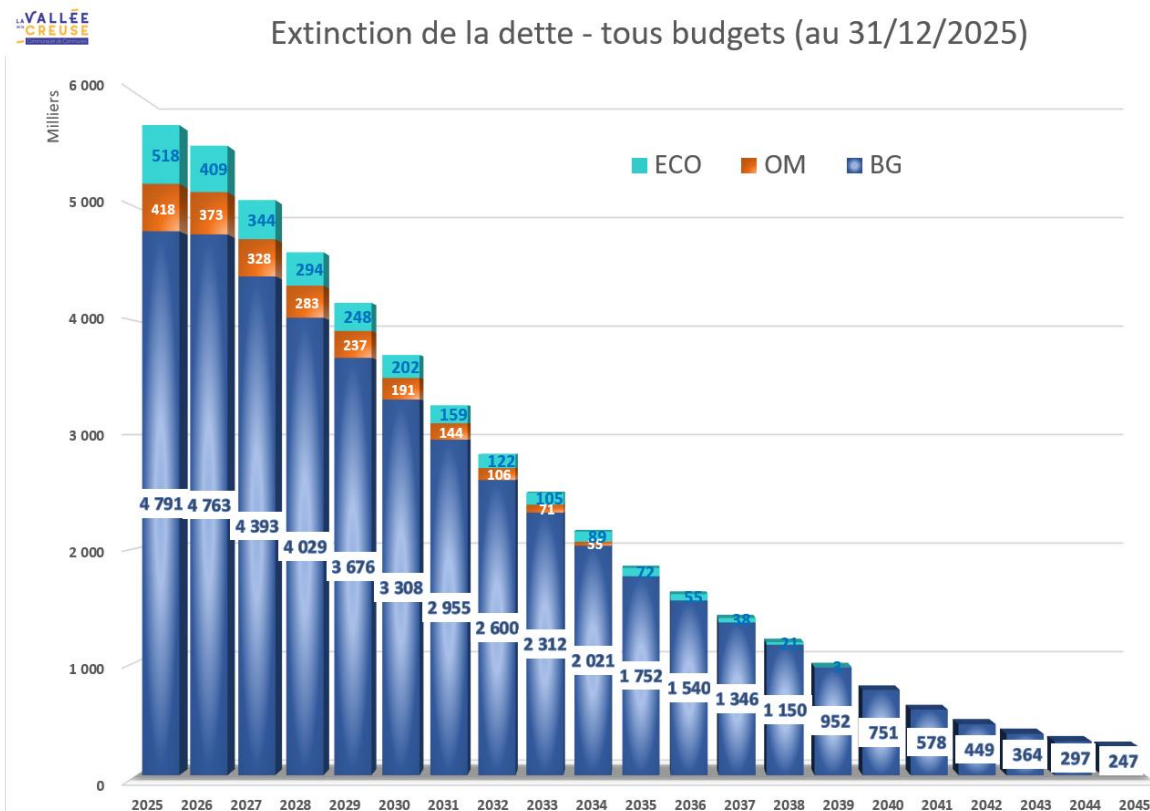
V Le CA du budget annexe Tourisme

Le budget Tourisme est financé principalement par une participation d'équilibre du budget principal de **113 592,16 € en 2025**. Cette subvention d'équilibre était de 123 571,27 € en 2024.

La taxe de séjour représente une recette de **59 991,17 € en 2025**, soit environ **16,7% des recettes d'exploitation de ce budget**.

VI. L'état de la dette

Au **31 décembre 2025**, l'encours de dette de la Communauté de communes (budgets principal, ordures ménagères et action économique) s'établit à **5,726 millions d'euros**.



Deux principaux établissements prêteurs détiennent 73% de l'encours de dette de la Communauté de communes : le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.